Table ronde 3:

Comment exercer la compétence GEMAPI dans le cadre plus global de la prévention des inondations

Caroline HUVETEAU

Communauté d'agglomération du Pays Basque
Directrice cours d'eau et bassins versants

Séminaire MAPI - 1er décembre 2023









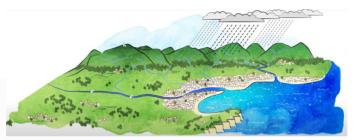




Présentation de la Communauté d'Agglomération Pays

Basque: le territoire

- 1 EPCI de 158 communes
- 312 218 habitants
- 110 km de long pour 70km de large
- 40 km de littoral
- 5 000 km de cours d'eau





COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION HIRIGUNE ELKARGOA

COMUNAUTAT D'AGLOMERACIO











Présentation de la Cmunnauté d'Agglomération

Pays Basque : les cours d'eau

Forte densité de cours d'eau

Des BV très courts, pente importante des sources (Pyrénées) à l'océan.

régime torrentiel, estuaire, submersion marine

Crues rapide – temps de réaction 2 à 4h



















D'où on vient?





2017 : CAPB = fusion de 10 EPCI ≈ 40

compétences

2018: GEMAPI obligatoire

Réalité en 2018 sur la GEMAPI :

Des situations héritées très hétérogènes

Des moyens humains limités en nombre et

formation

Globalement pas d'historique de gestion des inondations

Tout est à construire











Où on va?

2018 : fusions de 10 EPCI / reprise obligatoire de la GEMAPI et des ouvrages PI

Pas de stratégie ni de moyens (6 agents) → priorité donnée à l'appui aux

communes dans la gestion de crise (préalerte + PCS) : SÉCURITÉ



2019 – 2022 : STRATÉGIE : L'intérêt général c'est quoi ?

=> élaboration de **documents de cadrage de notre action** : validation en Conseil communautaire = transparence, efficacité et sécurisation de notre action sur le terrain

=> centré sur la prévention des inondations : Mise en œuvre de PAPI sur tous les BV = définition de notre stratégie PI







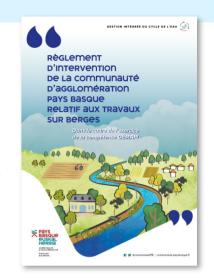




Les principaux documents de cadrage

Notre action sur les berges

Règlement d'intervention sur berges (V1 septembre 2018 / V2 décembre 2022) Définition de « l'intérêt général » pour notre intervention sur les berges. **Proportionné à nos moyens.**





Notre action auprès des collègues (communes, direction urbanisme, aménagement...)

Note de cadrage de la mission support (septembre 2020)

Sollicitation par une direction métier, une commune

Cadrage du déroulé et des étapes de la mission + productions

Notre action sur les ouvrages hydrauliques

Délibération cadre du 4 mars 2023 : validation des critères de reprise des OH PI

+ Stratégie de prévention des inondations















MERCI











Présentation de la Communauté d'Agglomération Pays Basque: l'organisation de la GEMAPI aujourd'hui

5 « grands bassins versants »

3 en gestion directe par la CAPB :

Côtiers basques, Nive et Bidouze

2 transférés aux Syndicats inter-EPCI:

Adour aval (au SMBAM) et Saison et Gaves (au SIGOM)

Des Programmes d'Etudes Préalables aux PAPI :

- En cours de mise en œuvre sur le BV de la Nive
- **En cours d'élaboration** sur l'Adour aval, la Bidouze, le Saison et Gaves
- En attente de lancement sur les Côtiers Basque





SECTEUR ADOUR AVAI



SECTEUR BIDOUZE



SECTEUR SAISON ET GAVES



TEUR CÔTIERS BASQUE



Urgence : Préalerte et gestion de crise

Nos outils mutualisés avec les communes

Suivi météo, service de préalerte de crue

2018 : Un service de préalerte de crues étendu de 14 à 158 communes (125 000 €/ an)



Une assistance aux communes 24h24 et 7j/7 :

- **Avant** : évaluation de la vulnérabilité de la commune aux différents aléas (inondation, tempête, submersion...); suivi météo localisé et évaluation des impacts probables : PRE-ALERTE de crue
- **Pendant :** analyse et expertise de l'évènement en cours, transmission des informations pour la prise de décision et la mise en place des actions adaptées
- Après : retour d'expérience, information, adaptation

Pour ce faire, chaque commune a défini des « référents inondations » élus en techniciens en interne









